**S2-E01\_Action\_logement\_TRANSCRIPT.mp3**

**Hervé Hauboldt** [00:00:01] On parle de plus en plus de RSE. La responsabilité sociétale des entreprises. Mais pourquoi les entreprises du bâtiment auraient-elles intérêt à mettre en place une telle démarche ? Parce que c’est un facteur clé de performance et de modernité qui apporte du sens et de l’éthique au travail. Alors, pour aider entreprises et salariés à s’engager sur ce chemin vertueux, la FFB a élaboré un outil dédié qui offre à ses adhérents un cadre structuré pour valoriser et faire grandir leurs actions en faveur d’un développement responsable. Vous écoutez Vision RSE, un podcast proposé par la Fédération française du bâtiment. Pour commencer cette nouvelle saison, nous accueillons Nadia Bouyer, directrice générale d’Action Logement, avec qui nous allons voir comment les différentes aides et dispositifs d’accès au logement s’inscrivent dans une démarche RSE agissant en faveur du recrutement et permettent de fidéliser ses salariés.

**Hervé Hauboldt** [00:00:50] Bonjour Nadia et merci d’être avec nous aujourd’hui. Pouvez vous tout d’abord nous présenter la mission d’Action Logement en quelques mots ?

**Nadia Bouyer** [00:00:55] Bonjour. Le cœur de la mission d’Action Logement, c’est de faciliter l’accès au logement pour favoriser l’emploi. La conviction de notre groupe, qui est géré depuis plus de 70 ans par les partenaires sociaux, c’est que nous sommes certains qu’il y a un lien fort entre l’emploi et le logement. Ça s’explique, effectivement. Avoir un logement, ça ne va pas garantir un emploi. Mais à l’inverse, ne pas avoir de logement, c’est à coup sûr ne pas pouvoir accéder au monde du travail dans de bonnes conditions. C’est pour ça qu’Action Logement est financée par une contribution de toutes les entreprises de plus de 50 salariés : la PEEC, la participation des employeurs à l’effort de construction, et elle se mobilise pour le parcours logement des salariés des entreprises du secteur privé et agricole. Et cette contribution, c’est un des piliers des stratégies RSE que peuvent déployer les entreprises pour justement répondre à l’évolution des besoins de logement de leurs salariés. Et nous, chez Action Logement, on propose des solutions sur mesure qui sont vraiment en adéquation avec les modes de vie, avec, je dirais aussi les évolutions des modes de vie des salariés et qui peuvent s’intégrer dans les stratégies des entreprises pour attirer des talents et fidéliser les collaborateurs.

**Hervé Hauboldt** [00:02:01] Quels sont les principaux leviers d’action dont vous disposez ?

**Nadia Bouyer** [00:02:04] Notre première mission, c’est donc de loger, de proposer une offre de logement. On a pour cela deux leviers qui sont très importants. Le premier, c’est que, au fil du temps, nous avons nous-mêmes des filiales immobilières avec un patrimoine de plus d’un million de logements au sein de nos filiales dont la vocation vraiment principale, c’est de loger les salariés des entreprises. Donc nos filiales, elles ont des logements familiaux, mais aussi des logements plus petits, T1, T2, pour des jeunes actifs, des logements aussi en résidence. Et il y a eu un effort très important ces dernières années puisque nous avons doublé notre production depuis 2017, de logements neufs, abordables et vraiment aux dernières normes de confort. Donc ça, c’est le premier levier s’appuyer sur nos filiales immobilières pour construire des nouveaux logements pour les salariés. Le deuxième, c’est que nous finançons l’ensemble du secteur du logement social et en contrepartie de ces financements pour la production de logements sociaux, nous avons des réservations dans le parc HLM pour des salariés des entreprises. Donc, très concrètement, pour faciliter le parcours des demandeurs salariés, nous avons une plateforme Internet, Aline.fr, qui est ouverte depuis à peu près 18 mois. Et les offres de logements qui arrivent des bailleurs, nous les publions sur Internet et les salariés se positionnent sur un logement et l’entreprise peut aussi, déjà accompagner son salarié dans sa démarche, mais aussi avoir une démarche active pour favoriser l’octroi d’un logement à un de ses salariés qui en a besoin. En 2021, ce sont 105 000 ménages qui ont pu accéder à un logement abordable grâce à nos réservations dans le parc de logements.

**Hervé Hauboldt** [00:03:38] Très bien. Quels types d’aides proposez-vous aux salariés des entreprises ?

**Nadia Bouyer** [00:03:42] On a aussi une aide pour accéder au parc privé. Là, je vous ai parlé du parc social et intermédiaire. Dans le parc privé. Une des difficultés, souvent, c’est qu’on demande à un salarié une garantie ou un garant. Et beaucoup de salariés n’ont pas forcément de garant, en particulier les jeunes qui, du coup, sont refusés. En fait, on ne peut pas signer un bail si on n’a pas un garant. Donc nous, on se porte garant pour le salarié avec un passeport qui s’appelle Visale, que vous connaissez peut-être. Plus de 650 000 personnes ont réussi à accéder à un logement grâce à la Garantie d’Action Logement. C’est ouvert pour tous les jeunes de moins de 30 ans et pour tous les salariés qui sont soit en mobilité professionnelle, soit pour les plus de 30 ans qui sont les salariés modestes qui gagnent moins de 1 500 € nets par mois et qui ont le droit à cette garantie Visale. Action Logement est le garant à la place d’un garant personne physique. Cette garantie, Visale, c’est une alternative à la caution parentale. Nous sommes très fiers de cette garantie, elle a parmi ses bénéficiaires, 93 % ce sont des moins de 30 ans, donc on voit bien ce caractère facilitateur de l’accès au logement, en particulier pour les jeunes.

**Hervé Hauboldt** [00:04:47] Justement, vous parliez des aides accordées aux jeunes. Quels dispositifs avez vous mis en place.

**Nadia Bouyer** [00:04:51] Pour les jeunes, on peut aussi les accompagner avec une avance qui s’appelle l’avance Locapass qui leur permet en fait de pouvoir donner le dépôt de garantie puisque, pareil, quand on arrive dans un logement, on nous demande un dépôt de garantie, généralement un mois de loyer. Donc on leur prête en fait une somme qu'ils remboursent ensuite sur 25 mois. Donc c’est un prêt sans intérêt et qui peut être très intéressant quand on n’a pas cette somme au départ. On a aussi des aides spécifiques comme “mon job, mon logement” avec une aide forfaitaire de 1 000 € en cas de déménagement pour aller prendre son premier emploi ou une aide pour les alternants, le Mobili-jeune avec jusqu’à 100 € par mois pour les accompagner dans leur paiement du loyer.

**Hervé Hauboldt** [00:05:34] Nadia, pour illustrer notre sujet, je vous propose d’écouter le témoignage d’Émilie Feral, présidente d’Isotec Invest, une entreprise des Bouches-du-Rhône spécialisée dans le désamiantage et la rénovation énergétique, qui compte 75 salariés.

**Emilie Feral** [00:05:45] Au sein du groupe Isotec Invest, nos collaborateurs utilisent les services d’Action Logement : premier service qu'ils vont utiliser concerne tout le déploiement lors du recrutement. Aujourd’hui, nous avons un bassin d’emplois qui font qu’on peut recruter à l’extérieur de notre zone géographique, avec des personnes qui viennent de Lyon par exemple ou de Paris. Et ils vont utiliser l’aide au logement pour pouvoir trouver un logement en local, pouvoir bénéficier des aides qui sont relatives au déménagement, c'est à dire trouver des transporteurs pour pouvoir opérer cette partie-là qui, en règle générale, pèse beaucoup aux collaborateurs. Donc ça, ça nous permet de faire lors du recrutement, un accompagnement de nos collaborateurs, pour qu'ils puissent arriver dans de bonnes conditions sur notre zone géographique, notre territoire. Les autres actions qu’on a utilisées et dont on s’est servi, notamment pendant le COVID, où certains de nos collaborateurs ont pu bénéficier d’aides financières de la part d’Action Logement. Et ça, je tiens à le souligner parce que c’est un point qui a été très important avec des baisses de rémunération qu’il y a pu avoir malgré le maintien du chômage partiel et aujourd’hui les autres aides dont certains ont pu bénéficier, il y a notamment l’aide à la rénovation énergétique, un prêt qui leur a permis de pouvoir engager des travaux, ou tout simplement pour l’achat aussi de leur première résidence. Voilà, ça c'est une aide qui est importante, qui peut permettre d’accompagner le parcours de collaborateurs. Et toutes ces aides sont formalisées pour qu’on puisse avoir un levier de recrutement complémentaire vis-à-vis du marché du travail qui est compliqué à l’heure actuelle. Alors les bénéfices, c’est répondre aussi aux attentes de nos collaborateurs qui aujourd’hui, finalement, il y a une jonction vie privée-vie professionnelle et je pense qu’il est de la responsabilité de l’entreprise de pouvoir les accompagner au mieux sur leur parcours privé aussi. Donc là, on va se situer sur le parcours de la partie logement, mais quelque part, nous sommes les financeurs d’Action Logement donc il est important aussi pour nous en tant qu'entreprise, de retrouver des bénéfices par l’accompagnement de nos collaborateurs. On a mis dans notre livret d’accueil par exemple, toutes les aides d'Action Logement auxquelles les collaborateurs peuvent prétendre et avec la référence des sites sur lesquels ils peuvent cliquer pour aller se renseigner.

**Hervé Hauboldt** [00:08:26] Nous arrivons à la fin de notre entretien. Que souhaiteriez vous que nos auditeurs en retiennent ?

**Nadia Bouyer** [00:08:30] Alors, je voudrais d’abord que vous reteniez que nous aidons tous les salariés parce que j’ai parlé du logement des jeunes. Mais ce sont bien tous les salariés qu’on accompagne en appui pour faciliter leur logement et toutes les entreprises qui sont des entreprises de plus de dix salariés qui sont éligibles aussi à nos aides. Les partenaires sociaux sont fortement mobilisés aussi pour favoriser la mobilité résidentielle, donc pour accompagner, justement, les salariés en mobilité dans le cadre de leur recrutement. Dire aussi qu’on accompagne l’accession à la propriété, des salariés qui veulent acheter leur maison ont le droit à des prêts bonifiés d’Action Logement qui sont très intéressants, mais aussi pour améliorer leur habitat, on a toute une gamme de prêts travaux pour améliorer son habitat. Et on a aussi, au sein de nos équipes des spécialistes de l’accompagnement social qui reçoivent des salariés, qui peuvent les aider dans les moments difficiles, puisque ça arrive de traverser des moments difficiles avec des engagements réciproques dans le cadre de ces aides. Mais, on est là pour soutenir aussi, ces moments difficiles. Ce sont des exemples que je vous donne aujourd’hui et je vous invite, pour mieux connaître le champ de nos interventions, à aller sur notre site internet Actionlogement.fr. Il y a un onglet “Entreprises” qui permet d’expliquer, justement, tout ce qu’on peut faire pour vous accompagner et soutenir vos salariés puisque les entreprises, ce sont nos interlocuteurs privilégiés. Et puis, on a aussi dans nos équipes des chargés de relations entreprises qui sont là pour vous écouter, pour vous accompagner, pour venir, aussi, discuter avec vous et avec vos salariés. Donc, je vous donne rendez vous sur notre site et puis n’hésitez pas, on est là. C’est notre utilité sociale, c’est notre mission au service des entreprises et des salariés.

**Hervé Hauboldt** [00:10:11] C’est la fin de cet épisode de Vision RSE. Merci beaucoup de nous avoir suivis. Si vous avez apprécié ce podcast, abonnez-vous gratuitement sur votre application d’écoute favorite pour ne pas manquer les prochains épisodes et surtout parlez-en autour de vous. Retrouvez l’outil Bâtisseur responsable sur www.rse.ffbatiment.fr pour établir votre auto-évaluation. Et je vous donne rendez-vous, très bientôt, pour un nouvel épisode de Vision RSE.